



Arnaque photographe avec faux n de siret

Par **bambou**, le **04/09/2008** à **13:13**

Bonjour,

J'ai besoin de votre aide, Il y a 3 semaines nous avons engagé un photographe professionnel pour prendre des photos de mon cousin lors de son mariage.

Le résultat a été catastrophique (mauvais cadrage, mauvaise exposition) et les fichiers sont irrécupérables.

Je l'ai montré à plusieurs personnes de mon entourage et également sur un forum de photographe ils ont tous dit la même chose : c'est horrible.

Ma question est la suivante : peut-on récupérer l'argent que nous lui avons donné ? et comment je dois m'y prendre ?

A savoir que sur le contrat qu'il nous a donné son numéro de siret correspond à son ancien métier (Architecte)

Il est également indiqué que nous avons le droit de refuser les photos (mais ce n'est pas indiqué qu'il me redonne l'argent)

Pouvez-vous me renseigner ?

MERCI